

Dossier N° : 6966269
Démarche : Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie
Organisme : Service ressources naturelles
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : lundi 13 décembre 2021 12h05
En instruction le : vendredi 07 janvier 2022 08h55

Identité du demandeur

Email : christel.delauney@lubrizol.com
SIRET : 54207095800021
SIRET du siège social : 54207095800021
Dénomination : LUBRIZOL FRANCE
Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée
Capital social : 5 000 000 €
Libellé NAF : Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
Code NAF : 2059Z
Date de création : 1 janvier 1955
Effectif mensuel 05/2020 : 641,03
(URSSAF)
Effectif moyen annuel : 655,85
2019 (URSSAF)
Effectif (ISPF) : 500 à 999 salariés
Code effectif : 41
Numéro de TVA intracommunautaire : FR29542070958
Adresse : LUBRIZOL FRANCE
25 QUAI DE FRANCE
CS 61062
76173 ROUEN CEDEX
FRANCE

Formulaire

1 - Présentation de la demande

Description de la demande

Demande de dérogation pour prestation d'effarouchement et de stérilisation des œufs de goélands argentés 2022 - 2024

Est-ce votre première demande ?

Non

2 - Votre identité

Civilité du signataire de la demande :

M.

Nom et prénom du signataire de la demande :

JAUSEAU Lionel

Fonction du signataire de la demande :

Président Director EMEAI LZA Manufacturing Rouen France

Nom et prénom du chargé de projet :

DELAUNEY Christel

N° de téléphone du chargé de projet :

02 35 58 14 00

E-mail du chargé de projet :

christel.delauney@lubrizol.com

3 - Objet de la demande

Destruction de spécimens d'espèces animales protégées par stérilisation

Oui

Perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées par effarouchement

Oui

4 - Identification des spécimens

Espèce ciblée par les opérations : le Goéland argenté

Nombre de couples :

62

et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

et/ou nombre de nids :

53

Espèce :

Goéland marin (Larus marinus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples :

3

et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

et/ou nombre de nids :

4

Espèce :

Goéland brun (Larus fuscus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples :

0

et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

et/ou nombre de nids :

0

Espèce :

Autre (à préciser)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Goéland Leucophée

Nombre de couples :

1

et/ou nombre de spécimens :

0

et/ou nombre de nids :

0

Quelle est la finalité de l'opération ?

Sélectionnez un ou plusieurs choix.

Prévention de dommages à l'élevage

Non

Prévention de dommages aux pêcheries

Non

Prévention de dommages aux cultures

Non

Prévention de dommages à la propriété

Oui

Protection de la santé publique

Oui

Protection de la sécurité publique

Oui

Motif d'intérêt public majeur

Non

Autres (à préciser ci-dessous)

Non

Précisez l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale

Nous souhaitons continuer notre démarche initiée en 2015, de régulation de la population des goélands argentés. Les espèces de goélands protégés que sont le goéland brun, le goéland marin, et le goéland leucophée sont préservés et nous observons leur évolution au fil des années.

La présence des goélands argentés sur notre site amène des perturbations, surtout en période d'éclosion des oeufs où les parents peuvent se montrer agressifs à l'approche de nos opérateurs dans les zones de travail. La démarche de stérilisation des oeufs et d'effarouchement a été pérennisée sur l'année 2021. Avant que les nids soient construits, l'autorisation d'effaroucher les goélands argentés est demandée pour 2022.

Pour les goélands argentés qui vont nidifier sur les toitures et ciel de bacs de production, l'autorisation de stériliser les œufs est également demandée.

5 - Modalités et techniques de l'opération ?**5.1 - Destruction****Destruction des nids :**

il n'y a pas de destruction de nids.

Destruction des oeufs :

il n'y a pas de destruction d'oeufs; les oeufs de goélands argentés sont stérilisés afin de limiter l'éclosion des oeufs, et de limiter la population des goélands argentés sur le site.

Destruction des animaux :**Par des animaux prédateurs**

Non

Sans objet

Oui

Si vous avez choisi une ou plusieurs méthodes de destruction d'animaux ci-dessus, précisez les modalités.

Non communiqué

Autres moyens de destruction :

Non communiqué

Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de destruction ci-dessous :

Non communiqué

5.2 - Perturbation intentionnelle

Si vous ne faites pas de demande de dérogation pour des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 6.

Par quel moyen sera-t-il procédé à la perturbation intentionnelle ?

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs

Oui

Utilisation d'animaux domestiques

Non

Utilisation de sources lumineuses

Non

Utilisation d'émissions sonores

Non

Utilisation de moyens pyrotechniques

Non

Utilisation d'armes de tir

Non

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle

Non

Autre

Non

Merci d'en préciser les modalités.

Le prestataire AVIPUR travaille l'effarouchement des goélands argentés avec des buses de Harris. plusieurs passages sont prévus pendant la période de construction des nids, afin de limiter le nombre de nids construits.

Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de perturbation intentionnelle ci-dessous.

Non communiqué

6 - Qualification de la ou des personnes chargées de l'opération

Nom, prénom

Thevenin Cyril

Organisme de rattachement

AVIPUR Nord Ouest (Fauconnerie)

Formation en biologie animale

Non

Précisions sur la formation

Non communiqué

Formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces

Non

Précisions sur la formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces

Non communiqué

Expérience à la pratique des inventaires

Oui

Précisions sur l'expérience à la pratique des inventaires

Comptage, recensement des différentes espèces de goelands

Autre formation

Non

Précisions sur la formation

Fauconnier professionnel / titulaire d'une capacité en fauconnerie

7 - Période demandée pour les opérations**Quelle est la période ou la date demandée pour mener les opérations ?**

2022 à 2024

8 - Date à laquelle vous souhaitez obtenir l'arrêté d'autorisation**Merci de préciser à quelle date vous souhaitez obtenir votre arrêté de dérogation :**

28 février 2022

9 - Lieux de l'opération**Précisez le département :**

76 - Seine-Maritime

Précisez la commune :

Rouen (76000)

10 - Compte rendu de l'opération**Comment sera établi le compte rendu de l'opération ?**

le bilan annuel sera réalisé en novembre, et comprendra:

le bilan du prestataire réalisant les opérations d'effarouchement et de stérilisation des toitures et ciel de bacs accessibles

le bilan du prestataire réalisant les opérations de stérilisation des toitures inaccessibles par drone

le bilan de l'ornithologue (Groupe Ornithologique Normand) qui procède aux opérations de surveillance et de comptage des 4 différentes espèces recensées.

11 - Justification de la demande

11.1 - Les mesures mises en place pour prévenir la fréquentation des goélands en milieu urbain

Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires :

Afin de limiter l'installation des goélands nicheurs, nous stockons nos déchets dans des containers fermés.

Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction par ces oiseaux de nids sur les toits :

En revanche, nous sommes dans l'impossibilité technique d'installer des pics ou des filets sur les lieux de nidification. Certaines toitures de nos bâtiments sont interdites d'accès pour des raisons sécuritaires.

Mesure compensatoire prise en faveur du Goéland argenté

L'association CHENE – Centre d'Hébergement et d'Etude sur la Nature et l'Environnement – agit depuis 1980 pour le respect et la défense de la faune sauvage. Lorsque sur le site de Lubrizol à Rouen, un goéland est trouvé blessé, il est amené dans ce centre afin de recevoir des soins. Nous avons choisi de faire un don à cette association qui a un programme de préservation des goélands.

Les poussins et juvéniles font l'objet d'un plan de sauvegarde. Les jeunes à très jeunes spécimens sont récupérés dans les grands ensembles urbains, majoritairement dans les villes côtières. Depuis de nombreuses années, environ 300 goélands par an sont ainsi soignés pour atteindre l'âge adulte et être ensuite relâchés. Avant leur retour à la vie sauvage, ils sont bagués et font ensuite l'objet d'études. Cela donne des informations sur la localisation des goélands, partout en Europe, dont le bassin méditerranéen, et démontre que le protocole appliqué au CHENE dans le cadre de leur sauvegarde n'a pas d'incidence sur leur vie sauvage future.

11.2 - Zones de nidification et impact des opérations

Zone(s) de nidification connue(s) sur le territoire de la communes

```
{"type":"FeatureCollection","id":2126895,"bbox":[1.0616590603441693,49.43863198592953,1.0564545724825507,49.43507192341886],"features":[{"type":"Feature","geometry":{"type":"Polygon","coordinates": [[[1.0576783065539814,49.437340128096906],[1.060457075093609,49.43836569808431],[1.0611696296742537,49.43863198592953],[1.0611580462013706,49.43729590567537],[1.0616590603441693,49.437145032613785],[1.0615167093141338,49.43584617971567],[1.0612149289433717,49.43575565253431],[1.0584205556551467,49.43510114211864],[1.0577139808100355,49.43507192341886],[1.057620839009985,49.43615067218295],[1.0565008435801815,49.436176457860114],[1.0564799372057507,49.43675591289431],[1.0564545724825507,49.43713431681729],[1.0576783065539814,49.437340128096906]]] ]},"properties":{"source":"selection_utilisateur","area":89316.4,"id":3489422,"champ_id":2126895,"dossier_id":6966269}}]}
```

Plan de la ville / du site avec identification de la(des) zone(s) à traiter :

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": "1190711", "bbox": [1.061708801553408, 49.4386168432672, 1.0564422619707727, 49.43503861815401], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [ [ [1.0564422619707727, 49.43720335438323], [1.0577588968664315, 49.43734874369116], [1.061149852777504, 49.4386168432672], [1.0611995371127136, 49.43726797190658], [1.0615597485468697, 49.43715489118506], [1.061708801553408, 49.43649255600812], [1.0616591172182552, 49.43591098603855], [1.0601189028122633, 49.43550711394698], [1.0584668986499537, 49.43512747114832], [1.0574359486846845, 49.43503861815401], [1.0574980541036325, 49.436169462378956], [1.0564919463070055, 49.436185617324185], [1.0564422619707727, 49.43720335438323] ] ] ] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 91324.6, "id": "3489423", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6966269" } } ] }
```

Analyse du risque de report de couples de goélands depuis les zones de nidification connues vers les différents secteurs adjacents :

En 2021, le GONM a recensé dans les alentours proches de Lubrizol, au moins 46 couples de goéland argenté, deux de goéland marin et un de brun sur les usines limitrophes au site.

Évaluation de la population totale des goélands et du ratio des impacts produits par la dérogation :

Du fait de l'incendie survenu le 26 septembre 2019 sur le site de Lubrizol, la disparition du bâtiment A5 a engendré une zone de nidification reportée majoritairement sur un autre bâtiment du site. La population de goélands a de ce fait également baissé sur la zone globale de l'entreprise. Les données de comparaison entre les années, chiffrées, sont détaillées dans le bilan annuel fourni en pièce jointe.

12 - Rapport annuel

Cette partie est destinée à recueillir le bilan de la campagne précédente. S'il s'agit de votre première demande, vous pouvez passer directement à la question 13.

Cette section remplace l'envoi du bilan de la ville mais doit être détaillée de la même façon.

Rappel de la justification de la demande N-1 :

Nous souhaitons continuer notre démarche initiée en 2015, de régulation de la population des goélands argentés. Les espèces de goélands protégés que sont le goéland brun, le goéland marin, et le goéland leucopnée sont préservés et nous observons leur évolution au fil des années.

La présence des goélands argentés sur notre site amène des perturbations, surtout en période d'éclosion des oeufs où les parents peuvent se montrer agressifs à l'approche de nos opérateurs dans les zones de travail. La démarche de stérilisation des oeufs et d'effarouchement a été pérennisée sur l'année 2021. Avant que les nids soient construits, l'autorisation d'effaroucher les goélands argentés est demandée pour 2022.

Pour les goélands argentés qui vont nidifier sur les toitures et ciel de bacs de production, l'autorisation de stériliser les oeufs est également demandée.

Description des mesures de prévention prises pour limiter l'installation des oiseaux nicheurs (dispositifs empêchant le cantonnement des goélands, gestion des déchets...) :

Afin de limiter l'installation des goélands nicheurs, nous stockons nos déchets dans des containers fermés.

En revanche, nous sommes dans l'impossibilité technique d'installer des pics ou des filets sur les lieux de nidification. Certaines toitures de nos bâtiments sont interdites d'accès pour des raisons sécuritaires.

Ces mesures préventives ont-elles eu l'effet attendu ?

le fait de stocker les déchets dans des containers fermés n'est pas suffisant pour limiter la population de goélands argentés sur le site.

12.1 - Bilan des opérations de stérilisation

Déroulement des opérations de stérilisation des œufs. Si vous n'avez mené que des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 12.3.

Date du 1er passage :

12 mai 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

1

Date du 2nd passage :

07 juin 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

1

Quel produit a été utilisé ?

Finavestan (stérilisation manuelle) et huile alimentaire (drone)

Cartographie des zones traitées :

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": "1190720", "bbox": [1.0618938779420262, 49.43863260760469, 1.0563540745138766, 49.43503015098662], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [1.0563540745138766, 49.43727565949419], [1.057770078080921, 49.437437202904675], [1.0611486129071466, 49.43863260760469], [1.061185876158504, 49.43729181385936], [1.0612728237461226, 49.437178733192496], [1.0615460875926885, 49.437162578790435], [1.0616951405992268, 49.43703334338093], [1.0618938779420262, 49.43606406695517], [1.0612355604947084, 49.43575712542659], [1.060179768360797, 49.43553095675543], [1.0588382912975476, 49.43516746920619], [1.057931552171226, 49.4350705387381], [1.057546498569451, 49.43503015098662], [1.0576210250733027, 49.43616099545977], [1.0566646016118, 49.43622561435643], [1.0564534431852337, 49.4362094596408], [1.056391337765234, 49.43676679427341], [1.0563540745138766, 49.43727565949419]] ] ] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 94377.3, "description": "les goélands nichent sur les toitures et ciels de bacs de production comprises dans cette aire.", "id": "3489429", "champ_id": "1190720", "dossier_id": "6966269" } } ] }
```

Merci d'expliquer, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines zones n'ont pu être traitées.

Non communiqué

12.2 - Les résultats chiffrés des opérations

Seule la stérilisation des œufs de Goéland argenté (*Larus argentatus*) est autorisée, sous couvert de l'autorisation préfectorale qui vous a été délivrée. Les comptages des nids, œufs et poussins de Goélands bruns et marins doivent figurer dans des tableaux distincts, afin que le suivi de ces populations soit facilement analysable.

12.3 - Bilan de la campagne d'effarouchement

Si vous n'avez pas mené de campagne d'effarouchement, merci de passer à la question 13.

Merci de fournir le calendrier d'interventions.

~~LES~~ 19 , 26 et 29 MARS 2021

~~LES~~ 1 , 2 , 6 , 9 , 12 , 14 , 15, 16, 19 , 21, 23 , 28 , 29 , et 30 AVRIL 2021

~~Le~~ 4 MAI 2021

~~LES~~ 3 et 6 JUIN 2021 .

Quelle(s) méthodologie(s) a(ont) été utilisée(s) au cours des opérations d'effarouchement ?

des Buses de Harris ont été utilisées pour effaroucher les goélands argentés.

Quelle(s) zone(s) étai(en)t ciblée(s) ?

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": "1190882", "bbox": [1.0619167096426452, 49.438636744748294, 1.0564200628339222, 49.43500699520138], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [ [ [1.0564200628339222, 49.43717537510611], [1.0579105929047614, 49.437449999148726], [1.0594135440594243, 49.43787808650137], [1.0603327042695696, 49.43813655252785], [1.060504248791915, 49.43842649219616], [1.0612019704170734, 49.438636744748294], [1.061270040818755, 49.43718709041116], [1.0615763576295763, 49.437153891718225], [1.0619167096426452, 49.43593659079613], [1.0596023159586139, 49.43537219557206], [1.05762827428768, 49.43500699520138], [1.0575602038844636, 49.43619119850974], [1.0564370422440277, 49.43618005339792], [1.0564200628339222, 49.43717537510611] ] ] ] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 91395.2, "description": "les zones ciblées étaient les différents lieux potentiels de nidification des goélands argentés.", "id": "3489431", "champ_id": "1190882", "dossier_id": "6966269" } } }
```

Espèces :

Goéland argenté (*Larus argentatus*)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de spécimens :

57

Quel a été l'effet de l'effarouchement sur ces populations ?

Un effet modéré a pu être constaté (57 couples contre 49 couples en fin d'effarouchement)

Espèce :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de spécimens :

Non communiqué

En cas d'opérations menées par un fauconnier à l'aide d'oiseaux de proie, combien y-a-t-il eu de captures accidentelles ?

0

Espèce capturée :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Date de la capture accidentelle :

Non communiqué

Identification de l'oiseau de proie à l'origine de la capture :

Non communiqué

12.4 - Évaluation de la mise en œuvre de la dérogation

Combien d'animaux ont été transférés en centre de soins ?

0

L'espèce concernée :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Le stade du spécimen transféré :

Non communiqué

La date du transfert :

Non communiqué

La raison de ce transfert :

Non communiqué

L'adresse du centre de soins d'accueil :

Non communiqué

Cartographie des reports constatés sur des zones urbaines adjacentes aux secteurs traités, y compris dans les communes limitrophes :

```
{"type":"FeatureCollection","id":1115989,"bbox":[1.0622404942324408,49.43878221204625,1.0546651786889072,49.43493821077956],"features":[{"type":"Feature","geometry":{"type":"Polygon","coordinates":[[[1.0546857154753582,49.43702827074969],[1.055229940320828,49.43704162547897],[1.055383966220461,49.43497159901872],[1.0546651786889072,49.43493821077956],[1.0546857154753582,49.43702827074969]]]},"properties":{"source":"selection_utilisateur","area":10597.9,"id":3489577,"champ_id":1115989,"dossier_id":6966269}},{"type":"Feature","geometry":{"type":"Polygon","coordinates":[[[1.0615059763647992,49.43868668641562],[1.0621180745879997,49.43878221204625],[1.0622404942324408,49.43769957733747],[1.0617018477963143,49.4376199709007],[1.0615059763647992,49.43868668641562]]]},"properties":{"source":"selection_utilisateur","area":5095.0,"id":3489578,"champ_id":1115989,"dossier_id":6966269}}]}
```

Espèce :

Goéland argenté (*Larus argentatus*)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples en début de nidification :

57

et/ ou nombre de spécimens en début de nidification :

Non communiqué

Nombre de couples en fin de campagne :

49

et/ ou nombre de spécimens en fin de campagne :

Non communiqué

Nombre de nids :

53

Nombre d'oeufs :

47

Nombre de poussins :

32

Quel est le pourcentage de la population de Goélands argentés présente sur le site, impactée par les opérations ?

la population de goélands argentés représente 90 % de la population des goélands sur le site de Lubrizol à Rouen.

13 - Expression libre

Si vous souhaitez laisser un commentaire ou porter à la connaissance de la DREAL tout élément qui vous semble important et que vous n'avez pas réussi à intégrer dans le questionnaire, merci de les indiquer ici.

Afin de pouvoir opérer les actions de stérilisation des œufs de goélands argentés en toute sécurité, nous souhaitons maintenir, en complément de la stérilisation manuelle par la société AVIPUR, la stérilisation sur les toitures inaccessibles par Drone. (société CDSI).

14 - Pièce complémentaire

15 - Engagement

Engagement

Oui

Annotations privées

1. La description de la demande est-elle clairement précisée???

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

2. Le signataire de la demande est-il bien identifié???

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

3. L'objet de la demande correspond-il réellement à la demande??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

4. Le nombre de couples/nids/spécimens justifie-t-il une opération??

Non

Si doute, voir avec le chef d'unité

Non communiqué

5. La (ou les) finalité de l'opération est-elle bien précisée et cohérente??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

6. Les modalités techniques sont-elles précisées??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

7. Les intervenants sont-ils bien qualifiés??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

8. La période est-elle cohérente par rapport à la demande et à la présence du Goéland argenté??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

9. Les modalités de CR sont-elles satisfaisantes??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

Autres observations

Non communiqué

Messagerie

Email automatique, lundi 13 décembre 2021 12h05

[Votre dossier n° 6966269 a bien été déposé (Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme la bonne réception de votre dossier n° 6966269 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et concernant votre demande : Demande de dérogation pour prestation d'effarouchement et de stérilisation des œufs de goélands argentés 2022 - 2024. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/6966269> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr Bonne journée,

Email automatique, vendredi 07 janvier 2022 08h55

[Votre dossier n° 6966269 va être examiné (Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme le passage en instruction de votre dossier n° 6966269 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et votre demande : Demande de dérogation pour prestation d'effarouchement et de stérilisation des œufs de goélands argentés 2022 - 2024. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/6966269> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr Bonne journée, DREAL Normandie Service ressources naturelles